

Ces informations sont mises à jour régulièrement via l'ORU Occitanie

Chaque établissement de santé doit REMPLIR SI-VIC et L'ESPACE PRO DE L'ORU OCCITANIE 2 fois par jour

Hospitalisations COVID +

Décès (à l'hôpital)	636 HOSPITALISATIONS EN COURS*					En attente d'info.	Retours à domicile	Total
	Réa.	Conv.	SSR	Psy.	Urg.			
401	139	335	157	3	2	1	2 156	3 194

Passages SU COVID+ Données non disponible à ce jour

6814

Tests positifs

Hospitalisations COVID +

	Total Hopit.	dont Réa.
09	10	1
11	36	3
12	35	2
30	129	28
31	122	39
32	29	4
34	115	33
46	15	1
48	1	0
65	69	5
66	16	8
81	47	9
82	12	6

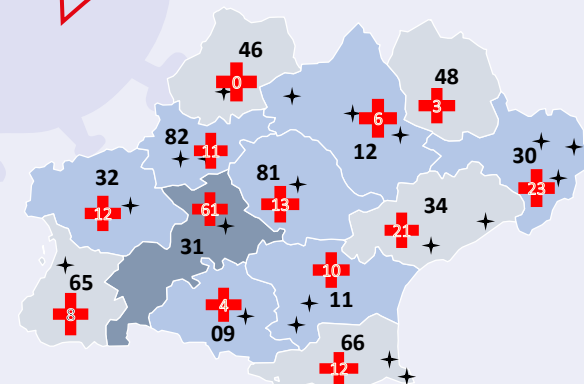
Disponibilités & tensions

	Réa.	Taux Dispo réa.	Pot. Réa. suppl.	Nb SC/SI	Taux Dispo SC/SI	Pot. SC/SI suppl.	Chbr. mortu.
09	7	58%	0	3	25%	4	12
11	12	52%	3	16	31%	0	21
12	8	42%	0	7	20%	1	10
30	41	40%	8	37	31%	6	30
31	82	35%	9	77	23%	29	53
32	2	20%	0	3	30%	6	11
34	68	38%	0	66	29%	30	28
46	12	60%	0	4	57%	6	4
48	7	78%	0	0	-	0	4
65	9	45%	0	24	69%	0	26
66	10	23%	0	14	23%	5	16
81	11	25%	0	23	32%	6	16
82	11	38%	0	5	14%	4	11

Activité des Services d'urgences

	DRM Total		DRM COVID	
	J-1	Evol.	J-1	Evol.
09	67	16%	1	0%
11	196	20%	14	8%
12	81	33%	7	-42%
30	368	-5%	25	-40%
31	583	10%	48	-8%
32	89	51%	10	43%
34	614	10%	64	3%
46	92	16%	6	0%
48	45	-29%	16	-53%
65	157	20%	27	13%
66	367	17%	45	15%
81	163	10%	18	38%
82	136	-4%	34	70%

Organisation des appels au SAMU / Centre 15



- Lieu de consultations dédiées COVID-19 (184)**
créés à l'initiative des professionnels de santé libéraux et accessibles aux patients après régulation médicale (médecin traitant ou 15) – sites opérationnels ou en projet
- Ambulances COVID-19 en cours de déploiement**
- SAMU sans bascule**
- SAMU avec bascule possible**
- Cellule SAMU support de régulation des appels COVID-19**

INFORMATIONS NATIONALES CLES

Mise en œuvre d'un circuit de facturation simplifié pris en charge par l'assurance maladie pour tout dépistage collectif en ESMS (personnels et résidents).

A noter que pour les dépistages réalisés antérieurement à la mise en œuvre de ce circuit, l'établissement doit demander le remboursement à sa caisse de référence avant le 15 du mois en cours pour être remboursé le 20 du mois en cours.

Recommandations de maintien des activités, sous réserve d'adaptation, des dispositifs passerelles dédiés à la précarité que sont les PASS et les EMPP

Le rôle de ces dispositifs est réaffirmé pour favoriser l'accès aux soins somatiques pour les patients en situation de précarité, ainsi que si besoin l'accès au diagnostic covid-19 en cas de symptômes évocateurs. Dans la mesure où les conditions de vie précaires peuvent rendre difficiles pour ces patients la compréhension et l'application des mesures de distanciation sociale, les équipes accordent une attention systématique à l'éducation à la santé pour le patient (rappels des gestes barrière, etc.). Une attention particulière doit être portée aux patients porteurs d'addictions.

Télécharger [ici la fiche](#) correspondante

INFORMATIONS REGIONALES CLES

Stratégie de « déconfinement » et incidences pour les opérateurs

Les éléments relatifs à l'organisation et aux modalités du déconfinement seront communiqués en début de semaine prochaine.

Besoins en EPI et organisation des cabinets des professionnels de santé libéraux

Pour les besoins en matériel de protection, les professionnels de santé libéraux sont invités à s'adresser à leurs URPS et / ou Ordres selon les corps de métier, avec lesquels l'ARS a mis en place des modalités de mise à disposition de matériel. Une nouvelle doctrine concernant la répartition des masques sanitaires ainsi que des recommandations d'utilisation de ces masques sont attendus de la part du Ministère et seront communiquées prochainement. Pour les modalités d'organisation des cabinets pendant la période de confinement (fermeture totale ou non des cabinets) et à compter du 11 mai prochain, il convient également de s'adresser aux URPS et / ou Ordres selon les corps de métier.

Santé numérique

Points remarquables à noter :

Une stabilité des usages de la téléconsultation par les médecins libéraux avec la solution Medic@m depuis 14 jours à un niveau élevé de 1 190 actes quotidiens.

Des évolutions importantes de la fiche de télé-suivi COVID sont en cours de développement par le groupement e-santé Occitanie et l'ORU Occitanie afin de préparer l'usage de cet outil à la phase de déconfinement à venir

En détails :

398 téléconsultations réalisées dans TéléO le 29 avril (+11% / J-7)

974 téléconsultations réalisées dans Medic@m le 29 avril (+2% / J-7)

92 nouvelles fiches de télé-suivi COVID saisies le 29 avril (-9% / J-7)

46 téléconsultations réalisées par les experts CICAT Occitanie dans DOMOPLAIES le 29 avril (+35% / J-7) et 38 le 28 avril (+90% / J-7).

**SAUVEZ DES VIES
RESTEZ
CHEZ VOUS**

Message pour la population
Restez chez vous : la consigne est à respecter partout, pour ralentir la progression du virus et sauver des vies



Cliquez ici pour consulter :

- Les derniers [communiqués de presse de l'ARS Occitanie](#)
- Le dernier [point de situation national du Ministère de la santé](#) (video)



Consultez les sites officiels mis à jour en temps réel :

Questions-réponses, mesures mises en œuvre par le gouvernement, recommandations pour les professionnels de santé...

www.gouvernement.fr/info-coronavirus

www.solidarites-sante.gouv.fr/coronavirus

Suivi épidémiologique : www.santepubliquefrance.fr

24/24



En direct sur Twitter :

[@gouvernementFR](https://twitter.com/gouvernementFR) [@MinSoliSante](https://twitter.com/MinSoliSante) [@AlerteSanitaire](https://twitter.com/AlerteSanitaire) [@ARS_OC](https://twitter.com/ARS_OC)